



Décisions et informations municipales

Novembre et décembre 2016

Administration générale

Sapins de Noël Les forêts communales ne comptant plus de petits sapins en surnombre, la distribution gratuite des sapins à Noël pour les habitants de Vucherens se terminera après Noël 2016.

Domaines et bâtiments – Propriétés communales

Location salle communale Afin de correspondre aux nouveaux tarifs pratiqués en matière de refacturation du travail des employés communaux, le tarif de l'heure de concierge pour les locations de la salle communale s'élève désormais à CHF 75.-/heure.

Autorisations abattage arbre La Municipalité autorise :

- M. A. Steiger à faire abattre un sapin sis sur sa parcelle no 296
- M. M. Lonfat à faire abattre un noyer sis sur sa parcelle no 131.

Bois du Biolley Pour faire suite à la publication FAO et au tous-ménages, la signalisation a été modifiée au bois du Biolley (interdiction de circuler pour les véhicules à moteur).

Forêts – Chemin des Pèlerins En accord avec le garde forestier, une coupe de bois a été autorisée sur les parcelles 62 et 98 le long du chemin des Pèlerins.

Travaux publics

PPA Conformément aux nouvelles dispositions du Canton suite à l'entrée en vigueur de la LAT, l'entier du projet de PPA doit être revu notamment au niveau potentiel de croissance.

Permis de construire La Municipalité délivre un permis de construire partiel pour la construction de 2 fois 4 villas contiguës (CAMAC 162486) sur la propriété de l'Hoirie Blanc au chemin de la Forêt (parc. 23 et 293).

Abandon de projet après la mise à l'enquête La Municipalité a pris note de l'abandon du projet de création d'un appartement (CAMAC 164836) sur la propriété de Mme C. Winkler à la route du Village 8 (parc. 85).

Permis d’habiter délivré La Municipalité a délivré le permis d’habiter à la nouvelle construction « villa avec atelier artisanal » (CAMAC 155314), Rte de Carrouge 5, M. M. Francesco (parc. 408).

Permis de fouille sur le domaine public La Municipalité a autorisé l’entreprise Swisscom de procéder à une fouille à la hauteur de la Route de Moudon 5.

Permis de construire délivré suite à une dispense d’enquête publique Suite à l’affichage de la dispense d’enquête publique, la Municipalité délivre le permis de construire « pose d’une serre circulaire » sur la propriété de M. Roland Vuagniaux, chemin des Laviaux 1 (parc. 144).

Sécurité publique

Autorisation de prospecter La Municipalité autorise la Croix-Rouge à prospecter dans le village. Les jeunes gens engagés par la Croix-Rouge feront du porte à porte, munis d'un badge libellant clairement leurs coordonnées, mais ne seront en aucun cas autorisés à accepter de l'argent.

Affaires sociales

Santé publique – Grippe aviaire Les informations concernant le confinement de volailles en raison de la grippe aviaire sont disponibles sur le site : www.vd.ch/scav